



GREThA

Groupe de Recherche en
Économie Théorique et Appliquée

**Du Mont-de-Piété à la Grameen Bank : la finance sociale à
travers le temps et l'espace**

*Essai sur une cohérence institutionnelle et une diversité des
pratiques*

Guillaume PASTUREAU

GREThA, CNRS, UMR 5113
Université de Bordeaux

Cahiers du GREThA
n° 2013-16
May

GREThA UMR CNRS 5113

Université Montesquieu Bordeaux IV
Avenue Léon Duguit - 33608 PESSAC - FRANCE
Tel : +33 (0)5.56.84.25.75 - Fax : +33 (0)5.56.84.86.47 - www.gretha.fr

Du Mont-de-Piété à la Grameen Bank : la finance sociale à travers le temps et l'espace
Essai sur une cohérence institutionnelle et une diversité des pratiques

Résumé

Le Mont-de-Piété est né dans l'Italie du XVe siècle pour répondre aux conséquences néfastes de l'usure, très vite il devient un acteur social offrant une aide financière en réponse aux conséquences d'un développement économique rapide qui agit sur les structures sociales des sociétés européennes du XVIII-XIXe siècle. Le microcrédit au Sud, popularisé depuis une trentaine d'année par la Grameen Bank, possède de nombreuses filiations avec l'émergence du microcrédit européen. Sans nier certaines spécificités, le Mont-de-Piété et la Grameen Bank trouvent leurs origines dans les structures mêmes des économies en transition, en marche vers le capitalisme.

Mots-clés : microcrédit social, finance sociale, pauvreté, histoire économique et sociale, capitalisme.

The “Mont-de-Piété” for the North and the Grameen bank for the South, where are the institutional consistence?

Abstract

The origin of social microcredit is linked with the emergence of the Mont-de-Piété, which was created in a 15th-century in Italy to fight the consequences of money lending. The Mont-de-Piété became an important alternative for the poor's workers in need. However, the start of the "Mont-de-Piété" and microcredit must be understood as the economic answer to the transformations that modified the European societies. Noondays, Microcredit in South countries is developed with the Grameen Bank, a lot can be said about this institution from the experience of the “Mont-de-Piété”.

Keywords: social microcredit, social microfinance, poverty, social history, capitalism

JEL: A13, B52, I39, N80, N20, O57

Reference to this paper: PASTUREAU Guillaume (2013) Intellectual **Du Mont-de-Piété à la Grameen Bank : la finance sociale à travers le temps et l'espace. Essai sur une cohérence institutionnelle et une diversité des pratiques**, Cahiers du GREThA, n°2013-16.

<http://ideas.repec.org/p/grt/wpegrt/2013-16.html>.

INTRODUCTION

Le microcrédit tient actuellement une place importante dans les pays du Sud, popularisé et modernisé par la Grameen Bank (GB), il est considéré comme une alternative à l'offre de prêt des banques traditionnelles, lorsque les populations pauvres en sont exclues. Le microcrédit est cependant présent en Europe depuis le XVe siècle sous la forme du prêt sur gages derrière l'activité du Monts-de-Piété (MDP). Créé pour lutter contre l'usure, il se généralise pour devenir un acteur social incontournable. En apportant une aide financière temporaire contre la remise d'un bien, il concerne principalement le travailleur pauvre, l'artisan ou le petit commerçant soumis au paupérisme. Acteur particulier de l'économie sociale, il ne cherche ni rentabilité extrême, ni profits exorbitants, ces derniers étant jusqu'au milieu du XIXe siècle entièrement reversés aux hospices et hôpitaux. Etudier le MDP et les causes de son développement nous permet de faire un rapprochement historique et économique entre le prêt sur gages européen et la microfinance dans les pays du Sud. Dans les deux cas, le microcrédit concerne une population pauvre soumise à une profonde évolution des structures économiques et sociales de leur pays. L'activité du MDP peut être considérée comme une forme de réponse économique aux problèmes sociaux de son temps, comme peut l'être aujourd'hui le microcrédit au Sud. Par conséquent, il est nécessaire de rappeler que le prêt aux populations pauvres, présumées insolvables, n'est pas une révolution du XXe siècle, mais bien une invention du XVe siècle rendue possible par l'évolution structurelle des sociétés et des économies. Ainsi, il peut paraître intéressant d'étudier l'évolution, la place, et surtout les origines du microcrédit au regard des développements économiques du XV-XIXe siècle pour l'Europe et du XXe siècle pour les pays du Sud, en mettant en perspective la spécificité de cette innovation sociale, mais aussi en soulignant les différences. Cette analyse offre des éléments de compréhension quant à l'émergence et l'apparition des formes de microcrédit à travers une certaine cohérence institutionnelle et structurelle (1). Il conviendra néanmoins de montrer les spécificités des ces deux types de microcrédit et de les appréhender en tant qu'acteur particulier de l'économie sociale (2).

1. EMERGENCE ET ESSOR DE LA FINANCE SOCIALE : DES ORIGINES INSTITUTIONNELLES COMMUNES ?

La finance sociale est fortement liée aux évolutions structurelles des sociétés précapitalistes (1.1). C'est autour du concept d'argent secours que ce conçoit la spécificité de la finance sociale, et qu'un pont existe entre le MDP et la GB (1.2).

1.1 LA REVOLUTION DE LA FINANCE SOCIALE : HOMOLOGIE STRUCTURALE ET HISTORIQUE

L'émergence du microcrédit dans les pays du Sud s'explique par les mutations profondes de leurs économies, qui ne diffèrent que très peu du processus observé en Europe au XVI-XIXe siècle¹, il participe activement à la lutte contre toutes les formes de la pauvreté² en passant par la sphère monétaire et financière supposée plus efficace. Fondamentalement, le processus de financiarisation concourt aux mêmes conséquences que le processus de marchandisation qui caractérise la fin de l'Ancien Régime, ce qui nous fait dire et penser que le MDP et la GB s'inscrivent potentiellement dans une forme spécifique de l'économie sociale. Il est donc possible de proposer un lien entre la GB et le MDP, de trouver une réelle filiation entre les deux à travers l'impact des mutations économiques liées à la dynamique du capitalisme, sans oublier de prendre certaine précaution pour éviter toute forme d'eurocentrisme. En reprenant les travaux de Braudel [2008], Polanyi [1983], ou de Norel

¹ A la différence que ce processus est imposé aux pays du Sud.

² Même si certaines études ont nuancées cet élément, voir par exemple Soulama (2005) ou Duflo (2011).

[2009] nous pouvons, nous semble-t-il, caractériser cette dynamique à travers trois processus que sont la marchandisation, l'accumulation et la prolétarianisation, qui bouleversent les liens sociaux traditionnels, les formes de solidarité, d'aide sociale et d'intégration.

La prolétarianisation entraîne la constitution d'une société du salariat tout en fixant la main d'œuvre. La constitution d'une société du salariat est rendue possible par la volonté de « libérer le travail ». Ce processus est achevé en France à la fin du XVIIIe siècle mais il apparaît dès le XVe siècle en Italie du Nord [Le Goff, 2001]. Il l'est dans le pays du Sud à partir des années 1980 avec la création et la tentative d'imposition d'un marché du travail. C'est ainsi que les types de solidarité sont en mutation, en effet, dans les économies pré-capitalistes les relations sociales sont très encadrées, le développement de la sphère capitaliste, via ce premier processus de sa dynamique, tend à diluer les formes traditionnelles d'aide sociale et de solidarité. Le processus de prolétarianisation fait apparaître un nouveau type de risque social, l'absence de travail ou l'inactivité.

Le second processus de la dynamique du capitalisme est l'accumulation. Dans la société pré-capitaliste, aucune organisation de la production ne permet une trajectoire de croissance longue. Pour cela, la production doit d'être organisée rationnellement et le profit dégagé réinvesti, ainsi, une forme de division sociale du travail est mise en œuvre. Comme pour le processus de prolétarianisation, cette division du travail modifie profondément les fondements même de la solidarité et de la cohésion sociale de la société. Dans le cas des pays du Sud, le principe d'accumulation se retrouve dans les préconisations visant à instaurer une forme de spécialisation de la production dans les domaines où le pays détient un avantage comparatif et dans son insertion dans la compétition mondiale.

Le troisième processus engendre lui aussi les bases d'une modification des solidarités et des fondements de la cohésion sociale. La sphère capitaliste tend à se développer et à se propager à l'ensemble de la société imposant ses règles et valeurs. La marchandisation est la dynamique qui tend à coordonner les relations sociales et économiques par la constitution d'un prix. L'économie de troc, la vie matérielle et l'échange traditionnel prennent une place de plus en plus marginale, elles sont dominées par une économie marchande, régulée par la détermination d'un prix équilibre, qui s'impose à l'ensemble de la vie sociale et économique. Apparaît donc un lien marchand, celui-ci découle d'une procédure de coordination des décisions et des comportements individuels. Polanyi [1983] démontre que le passage d'une société traditionnelle à une société moderne est lié à l'essor de ce lien marchand, fondement du développement du capitalisme. Quelles sont les conséquences directes de ces évolutions sur l'émergence de la finance sociale ? De la logique de prolétarianisation découle une forme de précarisation du travail ; la logique d'accumulation, quant à elle, entraîne une compression des salaires ; la marchandisation impose une « monétarisation » de la vie sociale. La finance sociale, du MDP ou de la GB, s'intègre dans ces processus dans le sens où elle apporte une aide financière qui a un coût (marchandisation) à des individus soumis à la paupérisation (accumulation), à l'individualisation et à la précarisation du travail (prolétarianisation). Mais fondamentalement elle a pour objectif social l'intégration économique d'une population à la marge de l'exclusion sociale, elle n'a pas vocation à remettre en cause le système capitaliste, à changer de société, elle est un acteur de l'accompagnement à l'intégration, cela s'explique entre autre par sa spécificité qui est d'apporter une « aide » financière temporaire. L'argent devient garant du lien social, et une institution d'intégration, quand s'intensifie la financiarisation des rapports sociaux.

L'origine des MDP est la lutte contre l'usure, elle est condamnée très tôt par l'Eglise avant tout pour des raisons morales, Charlemagne l'interdit en 789. Cependant, cette interdiction soulève rapidement des limites, le développement du commerce et l'émergence d'un État moderne poussent à la généralisation du crédit, le passage d'une économie rurale à une économie marchande nécessite des instruments favorisant l'activité. Si cette interdiction est contournée par les prêteurs juifs et lombards, c'est au prix de taux d'intérêt élevés. Ces usuriers profitent des transformations sociales et

économiques mais aussi de l'apparition du paupérisme et de la misère, quand, à la même époque, l'Eglise se décharge en partie de l'assistance. Pour lutter contre l'usure, le prêt sur gages devient une alternative pour l'Eglise. Il faut donc attendre la fin du Moyen-Age pour que se développe le prêt sur gages de façon institutionnalisée, c'est l'apparition des MDP en Italie du Nord, fondé à Pérouse en 1462 par le moine franciscain Bernardin de Terni. Les obstacles moraux et religieux étant levés³, les MDP peuvent se répandre en Europe, ce n'est pourtant pas le cas, il faut attendre le XVII-XVIIIe siècle pour apercevoir le développement sensible de l'institution hors d'Italie [Borderie, 1999]. Ils apparaissent en Allemagne, mais surtout en Flandre et en Hollande sous l'impulsion de l'Etat. Concernant la France, l'apparition des MDP s'est faite sans bruit grâce à différentes annexions, mais c'est réellement en 1777 avec la création du MDP de Paris que se développe l'institution, il faut néanmoins attendre juillet 1805 pour que l'institution dispose du monopole du prêt sur gages. Leur expansion et leur développement sont, nous semble-t-il, fondamentalement contraints et limités par l'évolution des structures économiques [Pastureau, 2013].

Nous pouvons poser l'hypothèse que l'existence de liens et réseaux sociaux traditionnels⁴, rendant inutiles le MDP (surtout en milieu rural), ont constitué un frein à sa propagation. Les MDP se développent dans les villes, lieu capitaliste par excellence, où les formes traditionnelles de solidarité et de protection tendent à muter voire disparaître [Pastureau, 2011, 2013]. La modification des rapports sociaux, l'émergence d'un nouveau commerce, l'invention de l'Etat et l'essor de la finance sont les éléments structurant qui permettent la généralisation du MDP. Un bref aperçu des lieux de son essor illustre nos propos, né en Italie lors de l'apogée des villes-Etats comme Venise, Florence ou Vérone, l'institution se répand en Hollande au XVIIe siècle lorsque cette région devient le centre d'une nouvelle économie-monde. Ces deux sphères ont pour particularité d'être considérées comme à l'origine du capitalisme. Les MDP se sont réellement développés en France à partir du XIXe siècle, ce qui s'explique en partie par la persistance des spécificités d'une économie rurale et agricole très bien démontrées par Braudel [1986] lorsqu'il étudie l'identité de la France. Ces observations nous amènent à établir un lien entre MDP et évolution économique, lien caractérisé par la constitution d'une classe laborieuse qui n'a que sa force de travail pour survivre, par l'urbanisation et la stabilisation de la force de travail. Ce processus s'intègre dans la dynamique capitaliste qui est à l'origine du développement des MDP. Ils apparaissent dans les villes en pleines mutations, lieu d'extension de la sphère capitaliste où existent les premières formes du salariat. Ces observations nous amènent à établir un lien entre MDP et évolution économique et s'intègre dans la dynamique du capitalisme.

La GB apparaît à la fin des années 70 sous l'impulsion de M. Yunus, il tente de remédier aux situations d'exclusion bancaire subie par une population pauvre qui ne peut, faute de revenus et de garanties, accéder au prêt. La révolution du microcrédit au Sud part du même postulat, dans une économie en voie de monétarisation, l'absence d'accès au crédit est synonyme d'exclusion économique et sociale⁵. Pour comprendre le développement du microcrédit au Sud, il est nécessaire de revenir sur les mutations des pays du Sud. Observons les spécificités des pays en voie de développement caractérisés par le phénomène de dualisme économique. Dans ces économies se juxtaposent à la fois un secteur moderne et un secteur traditionnel, dans le premier cas, ce secteur s'intègre dans la compétition internationale et répond aux exigences du marché et d'une économie capitaliste. Dans le second cas, le secteur traditionnel conserve les caractéristiques d'une économie rurale, agraire et de petits producteurs. Il n'est pas intégré dans l'économie moderne voire dans la

³ A la suite du Ve Concile de Latran.

⁴ Fontaine [2008] montre que le crédit structure la société d'Ancien régime, la noblesse par statut et rôle social offre des crédits aux populations les plus vulnérables sans demander expressément leur remboursement. Il ne faut pas oublier aussi l'existence de tontines dans l'Europe pré-industrielle et capitaliste.

⁵ Cependant, il ne faut pas croire à l'absence totale de réseaux de crédit ou d'épargne dans ces sociétés, ces réseaux forment un lien d'endettement spécifique, et s'inscrivent dans des normes et relations sociales locales.

dynamique du capitalisme. Ainsi, les politiques de libéralisation, à la suite de la crise de la dette et par l'ajustement structurel, tendent à généraliser le processus d'accumulation, de prolétarianisation et de marchandisation à l'ensemble des secteurs. Fondées en partie sur les théories du décollage économique de Rostow, les politiques de développement des institutions internationales tendent à généraliser le modèle d'industrialisation à l'européenne, le sous-développement est considéré comme un retard dans un processus naturel d'industrialisation [Azoulay, 2002 ; Berr et Harribey, 2006]. Une forme d'uniformisation s'effectue à travers l'imposition d'un modèle de développement malgré la spécificité même des économies du Sud démontrée par l'école structuraliste. Par conséquent, il est possible de noter à travers les processus de développement une forme d'occidentalisation des modèles économiques, voire d'un modèle sociétal⁶. Les politiques de développement depuis près de 30 ans soulignent l'importance d'intégrer les pays du Sud dans le commerce international. Pour y arriver, la seule solution passerait par des réformes structurelles qui remettent en cause les sociétés et les économies locales. Il est donc nécessaire de remédier au dualisme socio-économique en imposant les finalités de la sphère du capitalisme à l'ensemble de la société. Nous retrouvons de façon actualisée l'idée de Braudel [2008] qui sépare en trois strates les structures économiques, à savoir, l'économie matérielle, l'économie de marché, et le capitalisme. La dynamique du capitalisme tend à généraliser les objectifs⁷, les finalités et l'organisation de la troisième strate à l'ensemble de l'économie, ce que nous observons à travers l'ajustement structurel. Les trois processus étudiés précédemment s'appliquent de la même façon dans les pays du Sud. Le principe d'accumulation se retrouve dans les préconisations visant à instaurer une forme de spécialisation de la production dans les domaines où le pays détient un avantage comparatif et dans son insertion dans la compétition mondiale. Le principe de prolétarianisation s'inscrit dans ce premier processus et explique en partie l'exode rural. Le principe de marchandisation est observable par l'imposition d'un modèle de marchés autorégulateurs, mais aussi par le phénomène de financiarisation des rapports sociaux.

C'est donc le secteur traditionnel, agricole et rural qui subit les conséquences des ces évolutions. Il n'est pas étonnant, dans ce cas, que le microcrédit social au Sud se développe en partie dans les campagnes qui subissent le processus de modernisation. La Grameen Bank est issue du double constat de Yunus [2008], les banques traditionnelles refusent de prêter de petites sommes à des populations considérées comme insolvables, les petits producteurs locaux sont soumis aux usuriers. Yunus, pour expliquer les raisons de son projet, prend l'exemple d'une femme qui, tous les matins emprunte à un usurier les sommes nécessaires à l'achat de matières premières pour son activité, doit vendre sa production à ce même usurier pour pouvoir rembourser le prêt sans pour autant dégager suffisamment de revenu pour sortir de ce lien de subordination et de pauvreté. Nous observons la même situation dans les économies européennes pré-industrielles, en effet, « *le même mécanisme existait dans l'Europe pré-industrielle où nombre d'activités reposaient sur de minuscules prêts fournis au quotidien à taux usuraires : ainsi à Paris les femmes de la Halle empruntaient de quoi acheter denrées utiles à leur petit commerce auprès des usuriers qui leurs demandaient déjà comme le fait la Grameen Bank aujourd'hui, une caution solidaire* » (Fontaine, 2008, p. 315). Par conséquent, nous retrouvons les mêmes spécificités qui ont abouti à la création des MDP dans les pays du Sud, à savoir l'imposition d'un modèle économique spécifique, le paupérisme et une forme d'exclusion financière. La modernisation économique entraîne, avec elle, le délitement de liens sociaux et de

⁶ Voir par exemple, Berr et Harribey [2006] ou Azoulay [2002].

⁷ Nous observons très bien ce phénomène derrière l'idée du consensus de Washington qui concerne dix mesures de stabilisation et de réforme structurelle, toutes visant une généralisation du modèle économique standard, ou bien à travers le modèle de Polack qui fonde la programmation financière du FMI, et qui s'inscrit dans cette logique d'uniformisation économique à travers un modèle de marchés autorégulateurs. Dans ce cas, contrairement à la vision de Braudel, le processus se réalise sous une pression politique, économique et financière des institutions internationales à la suite de la crise de la dette.

solidarités traditionnelles imposant une forme de financiarisation des rapports sociaux qui ne peut être différent des éléments vus précédemment dans le cas des MDP.

1.2 Une innovation commune : l'argent comme objet de secours.

La finance sociale apparaît comme une forme d'innovation sociale à travers sa finalité et son utilité. Son but principal reste l'apport d'une aide financière « marchande⁸ » en vue d'intégrer une population aux marges de l'exclusion sociale. L'argent est au cœur de cette innovation à travers l'intensification de la financiarisation des rapports sociaux qui caractérise les économies modernes. La finance sociale apporte une forme d'« argent secours » marqué socialement [Glémain, 2008 ; Zelizer, 2005]. L'argent est un fait social total [Mauss] qui participe à garantir le lien social.

Le processus de financiarisation des rapports sociaux se rapproche étroitement du processus de marchandisation présenté précédemment, reprenons la définition présentée par Servet [2004, p. 8], « *par financiarisation, ou plus exactement intensification de la financiarisation des rapports sociaux dans les sociétés contemporaines, nous entendons un ensemble de contraintes à l'emploi des moyens de paiement et de règlement et au recours au crédit et à la protection contre les risques, contraintes qui agissent de façon différente, directe ou indirecte, tant au Nord qu'au Sud, individuellement sur les personnes et les entreprises, et collectivement sur les groupes sociaux* ». L'intensification de ce processus prend quatre formes ; une intermédiation financière croissante, rendue possible par le salariat ; une financiarisation de la protection contre les risques qui remplace des protections et solidarités de proximité ; un développement des spéculations et exclusions ; et une monétarisation des dépenses résultat de la diminution de la part de l'autoconsommation et celle des échanges en nature. Le développement de la microfinance moderne répond à cette évolution en apportant des fonds nécessaires aux besoins individuels monétarisés. Il existe une contrainte liée à la financiarisation qui oblige toutes les populations, même les plus démunies, à posséder des sources de revenus monétarisés, en effet, « *la fraction monétarisée des revenus est donc devenue essentielle, corrélativement à la montée dans la population active de la proportion des salariés et surtout de quasi-salariés ou de petits producteurs marchands* » [Servet, 2006, p. 47]. Si à l'origine le MDP a pour but de remédier aux excès des prêts usuriers, il devient dès le XIXe siècle un acteur de l'action sociale et semble participer à la lutte contre le paupérisme ouvrier [Pastureau, 2011]. Au Sud, l'émergence du microcrédit tente de participer activement à la lutte contre toutes les formes de pauvreté⁹, en passant par la sphère monétaire et financière supposée plus efficace, et entretenant un mythe de l'entrepreneuriat individuel [Fouillet, 2007]. La finance sociale peut être vue comme une étape transitoire qui répond aux conséquences sociales d'une économie en développement. Ainsi, une forme du dualisme financier oppose des acteurs intégrés dans une sphère moderne et une population exclue, mais toujours intégrée aux anciennes formes d'organisation économique. Dans les projets de microcrédit au Sud, comme en partie au Nord au XIXe, l'objectif est bien une intégration graduelle dans la sphère formelle et bancaire moderne.

L'innovation majeure de la finance sociale concerne sa vocation à intégrer une population à la sphère économique. Parallèlement, l'argent, ou la monnaie¹⁰, tient une place fondamentale et centrale, son usage dépasse la sphère purement économique [Mauss, 1969 ; Polanyi, 1983 ; Orléan 2009]. L'argent n'est pas un simple intermédiaire des échanges, il devient un des garants du lien social¹¹. En effet, la monnaie, dans une société soumise aux logiques de marché, tient une place

⁸ Car nécessitant un remboursement.

⁹ Même si certaines études ont nuancées cet élément, voir par exemple Soulama [2005] ou Fouillet [2007].

¹⁰ Nous ne faisons pas ici de différence entre les deux.

¹¹ Pour Servet [1993, p.], « *la monnaie qu'il est erronée de réduire à ses fonctions dans le cas particulier de l'utopie du marché autorégulé, joue en tant que tel tout en la dissociant des propriétés de la logique marchande à un rôle essentiel. En*

nouvelle, le système de marché met la monnaie au centre des relations sociales et économiques. La finance sociale matérialise le côté intégrateur de la monnaie et participe à l'émergence d'usages spécifiques de la monnaie. En effet, la GB, en mettant en place une forme de caution solidaire, a pour objet l'accompagnement et l'apprentissage de l'argent comme intégrateur social par l'activité économique et de production. Les conditions d'accès aux crédits de la GB sont encadrés et stricts et nécessitent l'acceptation de normes contraignantes¹² [Grosso, 1999]. Dans le cas du prêt sur gages, il concerne essentiellement et majoritairement une population à la limite du marché du travail [travailleurs pauvres et précaires et/ou exclus temporairement du lien de travail] qui use du microcrédit social pour répondre à de faibles salaires et donc pour compléter un revenu. Dans les deux situations, la « clientèle » s'intègre dans un segment de pauvreté spécifique, à la marge de l'inclusion bancaire, de l'inclusion économique, et de l'exclusion sociale. Les relations bancaires existantes nécessitent de la part de cette population une forme d'apprentissage et de compréhension des normes et valeurs des banques comme le montre, pour le cas français, Lazarus [2012], Cusin [2002] ou Lazuech et Moulévrier [2008]. La finance sociale tient ce rôle d'apprentissage.

La finance sociale et son usage, participe à l'intégration économique d'une population en voie d'exclusion sociale. L'histoire de la finance sociale est traversée par cet objectif, elle utilise des mécanismes économiques, comme le crédit, pour apporter les capacités, les moyens à une population de travailleurs pauvres et précaires à s'intégrer dans la société salariale, marchande et monétisée. Le microcrédit social concerne une population qui n'est pas totalement exclue socialement, mais une population en « voie d'exclusion » qui peut l'utiliser comme filet de sécurité, forme de revenu indirect, ou bien d'« argent secours » [Glémain, 2008]. L'argent tient une place fondamentale dans les sociétés fondées sur le salariat, dans le sens où elles sont structurées par le marché comme organisateur sociale, l'intégration sociale et économique se réalisant en partie par lui. L'argent est donc un outil ou mécanisme du lien social, en être exclu suppose un éloignement de la sphère 'travail' dans son acceptation la plus stable. Ainsi, le microcrédit offert [« argent secours »] tend à garantir un filet de sécurité ou un revenu complémentaire pour répondre aux exigences des sociétés monétarisées. Il est fourni par un banquier accompagnateur [GB ou MDP] qui apporte une intermédiation spécifique, un gage ou une caution solidaire, qui offre une expertise et des prêts simples sans ouverture de compte [Glémain, 2008]. Historiquement, le microcrédit social est une activité dynamique dans deux périodes fortement marquées, celle du capitalisme libéral du XIXe siècle et celle du capitalisme financier du XX-XXIe siècle, lorsque le marché semble être désencastré de la société, lorsqu'il prend une autonomie relative¹³. L'expansion de l'usage de l'argent à toutes les sphères de la vie sociale entraîne mécaniquement un risque pour une population qui n'y a pas accès. Le marché du crédit s'impose comme pouvant aider travailleur pauvre en valorisant une forme d'intégration à la société industrielle via des mécanismes économiques. Cet « argent secours » est pratiqué et marqué par ses détenteurs¹⁴. Nous retrouvons cette idée dans les rapports du XIXe siècle

suivant non la lettre mais la logique de la pensée de Karl Polanyi, il est possible d'affirmer que la monnaie est un lien essentiel du tissu social. »

¹² Les conditions ont été, certes, allégées.

¹³ Les positionnement et les questionnements de Zelizer [2005] peuvent confirmer ce point, ainsi, « *Zelizer fait progresser la réflexion d'une manière aussi originale que brillante en poussant la réflexion sur un domaine entrouvert par Polanyi, mais pas véritablement examiné par lui, lorsqu'il remarquait, dans une société dotée d'un système de marchés, l'économie au sens matériel et l'économie au sens formel se confondaient puisque, pour gagner sa vie, l'individu devait passer par les relations marchandes. Placé dans un monde social marqué par l'extension de la marchandise et de la monnaie, Zelizer montre combien fort est l'entremêlement du social et du marchand, y compris dans de nombreux replis du social sur l'intime* » [Steiner, 2007, p. 276].

¹⁴ Watteville, repris par Lequinat [1892, p. 33], note que « *les Monts-de-Piété sont utiles aux pauvres ; ils mettent des bornes à l'usure, contribuent à faire diminuer la mendicité en facilitant aux hommes laborieux les moyens de subvenir à leurs besoins dans les moments de maladies, de chômage de travail ou de détresse accidentelle ; ils contribuent à conserver l'honneur du citoyen pauvre, en l'empêchant de recourir à des moyens blâmables pour se procurer de l'argent. Ils*

concernant les MDP, ainsi, Blaize, directeur du MDP de Paris note en 1843 que « *les institutions ne sauraient rester stationnaires, elles doivent se mettre en harmonie avec le développement progressif des sociétés. Or le vice radical de nos institutions financières, c'est leur insuffisance. Le crédit est un monopole créé en faveur des classes privilégiées ; il faut l'étendre à toutes les classes sans exceptions. La nécessité absolue d'une nouvelle organisation du crédit est reconnue par tous les bons d'esprit* ». Le crédit comme aide sociale temporaire et généralisé s'inscrit dans la logique individuelle valorisée par la société.

2. DEUX EPOQUES, DEUX ESPACES, DEUX FINANCES MAIS UNE MEME FILIATION.

Le concept d'économie sociale est apparu au XIXe siècle en réponse aux contradictions sociales de l'industrialisation et du développement économique. La finance sociale, telle que nous l'avons présenté, se distingue de l'économie sociale traditionnelle. Elle n'a pas vocation à dépasser le capitalisme ou proposer une nouvelle organisation sociale, elle use de mécanismes économiques classiques, sous la forme marchande, pour intégrer, voire éduquer, une population à la marge de la société, en ce sens nous pourrions parler d'économie sociale de bienfaisance libérale (2.1). Cependant, il ne faut pas nier l'unité et la différence entre la GB et le MDP (2.2).

2.1 LE PRET SUR GAGES ET LE MICROCREDIT COMME VECTEUR D'ECONOMIE SOCIALE ?

Point de trace du MDP dans les grandes écoles classiques de l'économie sociale que ce soit dans son acceptation originelle ou actuelle. Charles Gide propose une classification de l'économie sociale avec pour objectif commun la question sociale et donc la question du paupérisme ouvrier. Dans son acceptation moderne, l'économie sociale peut être comprise à travers ses statuts et certains principes que sont la libre adhésion et l'organisation démocratique, la cotisation, la non lucrativité et des statuts immuables. Les statuts et l'organisation du MDP ou de la GB ne semblent pas correspondre à l'idée traditionnelle que l'on se fait de l'économie sociale, à savoir une organisation de type coopérative, associative ou mutualiste. Le MDP s'inscrit dans une forme d'imprécision juridique jusqu'à sa municipalisation [Marec, 1983 ; Pastureau 2011].

La pensée libérale, qui traverse le XIXe siècle, se méfie de l'Etat, alors que la Révolution industrielle soulève des besoins de solidarité et de protection, conséquence d'une industrialisation sans réformes sociales. L'économie sociale fut une réponse, elle s'oppose au libéralisme économique qui exalte l'individualisme mais aussi à l'étatisme, néanmoins elle ne peut pas rester enfermée et comprise essentiellement dans une considération organisationnelle. Les objectifs qui lui sont astreints, sa philosophie et ses finalités prennent une place importante. C'est ce que propose en partie Garrabé [2001], dans un article sur l'identité de l'économie sociale et l'économie solidaire, qui fait intervenir le concept d'utilité sociale¹⁵ car, nous dit-il, il est difficile de proposer une définition unique de l'économie sociale devant la diversité des acteurs et des institutions. Le terme « social » est ambigu, il faut donc intégrer le concept d'utilité sociale contrairement à l'usage qui veut mettre en avant l'utilité sociale et donc l'intérêt général. Ainsi, l'économie sociale à travers ce concept suppose des valeurs qui unissent les structures et les organisations mais permet aussi une diversité des modes et règles de fonctionnement. Cette position peut être rapprochée de la vision de Demoustier [2001, p. 93] qui souligne qu'« *appartenir à l'économie sociale ne signifie pas juxtaposer simplement une activité économique à but social, un statut d'entreprise et un groupement de personnes : il s'agit de*

soutiennent souvent le crédit des négociants, et nous pourrions citer tel industriel qui n'a pu lutter en France contre l'étranger que par le secours des Monts-de-Piété ».

¹⁵ L'auteur utilise la définition classique du terme « relatif à la société, à ses valeurs, à ses institutions ».

s'inscrire dans un projet constamment réévalué, d'apprécier concrètement la dimension sociale de l'activité économique, non seulement par rapport aux objectifs mais aussi par rapport au fonctionnement même de l'entreprise collective ».

Ces deux postures ne sont ni plus ni moins le prolongement de la pensée de Gide lorsqu'il aborde l'économie sociale d'abord par ses buts et donc ses objectifs sociaux avant de la consacrer par ses statuts¹⁶. En ces termes, le MDP et la GB pourraient¹⁷ s'inscrire dans l'économie sociale, or, il nous semble difficile de franchir le pas, ils s'inscrivent plutôt à la frontière de l'économie sociale par leurs objectifs et leurs finalités, issu d'un « libéralisme bienfaisant » ou d'une économie de bienfaisance sociale [Pastureau, 2011]. En effet, leurs finalités résident dans le fait qu'ils apportent aux classes populaires les capacités de se protéger contre les risques sociaux de la société en voie d'industrialisation. Le MDP est caractérisé par la non lucrativité, la recherche du surplus n'est pas une finalité, il consacre en définitive l'idée d'une action sociale locale d'initiative privée venue d'une certaines élites et organisée par elles, aussi ces dernières ne refusent en aucun cas le système socio-économique en marche, mais elles estiment que ce système semble affecté par la question sociale du paupérisme. Nous avons donc une économie sociale de bienfaisance qui, à travers des mécanismes économiques classiques, le prêt ou l'épargne, consacre une réponse économique aux problèmes sociaux. La finance sociale concerne principalement une population proche du travail, elle s'inscrit et se développe dans les zones soumises à une forme de marchandisation des rapports sociaux caractéristiques des économies capitalistes, accéder à la finance sociale est un acte purement individuel. Ce type d'économie de bienfaisance sociale part d'une forme de solidarité verticale des élites vers le peuple, qui étant considérée comme éclairées et intégrées, offrent une aide basée sur les préceptes économiques traditionnels. Elle est privée en opposition à l'économie sociale par statut ou traditionnelle qui met en avant toutes les formes de coopération et qui propose une forme de solidarité horizontale. Dans le premier cas, nous pouvons comprendre cette conception comme un moyen de sortie de crise, ou comme une réponse aux contradictions de l'industrialisation. Ainsi, l'économie sociale de bienfaisance est vue comme un acteur de régulation empruntant les usages en vigueur. Dans le cas plus spécifique de la GB, il semblerait que Yunus adopte la même philosophie à savoir une économie sociale de bienfaisance. Les caractéristiques essentielles de la GB sont de plusieurs ordres dont l'obligation pour les demandeurs d'utiliser les prêts en vue d'activité industrielle librement choisie et génératrice de revenu [Servet, 1999]. L'idée est donc d'intégrer à l'économie moderne, via un microcrédit, des populations habituellement exclues, l'objectif est la lutte contre la pauvreté par l'activité économique. Il n'est pas question de remettre en cause le système économique dominant mais plutôt d'accompagner une population en situation précaire et lui offrir les capacités (financières) pour sortir de la pauvreté.

Définir le microcrédit social, émanation de la finance sociale, n'est pas une entreprise facile. Le microcrédit correspond à un prêt de faible montant qui vise essentiellement une population en situation d'exclusion bancaire et/ou du marché du travail. Il existe différents organismes qui délivrent ce genre de produit de micro-financement, l'objectif et les mécanismes de ces organismes sont multiples et variés et dépendent de leur statut, mais ils s'inscrivent tous dans une logique d'inclusion économique. Le MDP participe à l'action sociale, il apporte à une population pauvre les moyens à la fois de sortir de difficultés financières temporaires comme filet de sécurité ou de prêteur en dernier ressort. Le microcrédit entrepreneurial de la GB est aussi habité par une logique d'intégration économique et sociale réalisée par l'entreprise et donc la production. Ainsi, dans les deux cas, Glémain [2010, p. 47] estime que « *le microcrédit social semble être assimilable à une action sociale*

¹⁶ « Alors que Gide aborde l'économie sociale d'abord par des buts c'est-à-dire par des objectifs sociaux (le salaire, le confort, la sécurité, l'indépendance), l'économie sociale se présente aujourd'hui d'abord par des statuts (ce que Gide appelait des sources) avant de se décliner par activité » Demoustier [in Gide, 2007, p.37].

¹⁷ Nous utilisons volontairement le conditionnel.

non obligatoire » et donc potentiellement assimilable à des aides financières. Le microcrédit offre les moyens, ou capacités, aux individus d'accéder à l'argent dans une société monétarisée.

2.2 LA GRAMEEN BANK N'EST PAS LE MONT-DE-PIÉTÉ : DIVERSITÉ DE LA FINANCE SOCIALE.

La finance sociale est apparue à partir de certaines modifications économiques et sociales, c'est le développement économique associé au processus capitaliste qui est à l'origine du microcrédit, l'économie prend le pas sur la société. En effet, en reprenant l'idée de Polanyi [1983], « *une économie de marché ne peut exister que dans une société de marché* », les évolutions présentées précédemment sont justement la tentative d'instaurer ce type de société. Elles découlent d'un 'désencastré' de l'économie du social qui impose la croyance en un marché autorégulateur, les relations marchandes structurent la société non sans conséquences. Le XIXe siècle est l'affirmation et la confirmation de la domination de la sphère économique et la volonté de restructurer la société vers une société de marché, les économies du Sud subissent un phénomène identique à travers l'ajustement structurel qui impose une libéralisation économique poussée. Les théories économiques standards soulignent l'effet néfaste de toute intervention étatique dans les affaires économiques, c'est le triomphe de la société libérale. Or, une société se doit d'être régulée et l'action sociale est un moyen de répondre aux contradictions d'un développement économique moderne. La disparition des anciennes solidarités, liée à la dynamique du capitalisme, doit être couverte par de nouvelles. Dans la dynamique du capitalisme naissant, que ce soit dans l'Europe du XIXe siècle ou actuellement dans les zones rurales du Sud, l'Etat ne joue aucun rôle dans les questions sociales malgré les mutations de la société, il se contente de son rôle régalién. La prolétarianisation et l'accumulation engendrent précarité et pauvreté qui nécessitent une forme d'aide sociale, mais qui reste d'initiative privée pour plusieurs raisons, elle émane d'acteurs privés qui offrent une aide purement financière et donc qui a un coût, elle nécessite une contre partie financière forme de réciprocité. De plus, l'aide ayant un coût, elle concerne essentiellement une population intégrée au monde du travail qui a besoin d'une aide financière pour éviter toutes formes d'exclusion, exclusion qui entraîne une chute dans l'assistance publique ou la charité. Dans la situation des pays du Sud, le microcrédit concerne une population pauvre, mais pas sa frange la plus pauvre, le prêt devant être essentiellement consacré à l'activité économique. Dans une certaine mesure, les deux situations se ressemblent, le microcrédit sert une population à la frontière de la pauvreté la plus absolue, celle qui peut encore exercer une activité intégrée à l'économie du pays. Dans cette logique libérale, qui domine les deux époques¹⁸, l'individu est au centre des relations, il est considéré comme responsable de sa situation, aussi le microcrédit populaire répond aux difficultés [au Sud liées à l'exclusion bancaire par exemple] et risques sociaux passagers [au Nord] des individus intégrés, c'est à dire possédant un travail ou pouvant exercer une activité productive. En effet, même s'il n'y a aucune vérification de la solvabilité des clients, solliciter de telles institutions de crédit nécessite le remboursement du prêt rendu possible par une rémunération. Prenons un double exemple, d'abord celui du MDP qui concerne essentiellement le travailleur salarié, en effet, le salaire est un « gage » de remboursement, quand 90% des prêts sont remboursés¹⁹. L'établissement concerne des individus en situation de précarité et de pauvreté mais qui restent inclus dans le monde du travail. Seconde illustration, le cas de la Grameen Bank, Yunus [2008, p. 97] démontre que les pauvres remboursent toujours, ainsi, « *depuis son ouverture, la banque a distribué des prêts pour un montant total équivalent à 6 milliards de dollars. Le taux de remboursement est actuellement de 98,6%. Comme toute banque bien gérée, la Grameen Bank réalise habituellement un profit. Elle est financièrement autonome et n'a pas recours à des dons depuis 1995 [...] selon une enquête interne, 64% de ceux qui ont été emprunteurs durant au moins 5 ans ont dépassé le seuil de pauvreté* ». Les prêts accordés à la Grameen Bank doivent nécessairement avoir comme finalité une activité économique individuelle et génératrice de revenu, ainsi le

¹⁸ D'un point de vue économique, philosophique et politique.

¹⁹ Ce chiffre se retrouve dans toutes les études réalisées sur le MDP dont Marec [1983].

microcrédit vise avant tout l'initiative privée et l'activité économique ce qui explique dans ce cas les niveaux de remboursement. Par conséquent, nous partageons la position de Guérin [reprise par Labie, 2004, p. 25], « *le microcrédit s'adresse aux personnes vulnérables mais non pas au plus pauvres ; deuxièmement, le microcrédit dans sa formule classique permet aux personnes vulnérables de prévenir un certain nombre de risques en les aidant à diversifier leurs sources de revenu et à accumuler un capital* ».

Une différence majeure apparaît, le taux d'intérêt pratiqué par les deux institutions. Quand l'objectif du MDP était de tendre le plus rapidement possible vers des taux proches de ceux du marché classique, la GB n'a pas ce type d'objectif. Les taux pratiqués par la GB sont proches de 27% quand ceux du MDP bordelais, par exemple, sont passés de 24% en 1802 à 8% en 1879. On peut estimer difficile de comparer ces deux époques différentes mais c'est bien dans les conceptions même de l'aide et des objectifs de ces deux types d'institution que l'on trouve un moyen de comparaison. Yunus [2008] admet que les institutions de microcrédit puissent demander un taux d'intérêt élevé et tenter de maximiser ses profits, même s'il propose une classification des types de taux, les programmes centrés sur la grande pauvreté doivent offrir des prêts à taux faible et sans garantie, et des programmes qui maximisent la rentabilité pour une population plus « solvable ». Le MDP, quant à lui, dès l'origine partage ses profits avec les institutions de l'Assistance publique, puis lorsqu'il sera libre de les conserver il tentera de diminuer ses taux d'intérêt. Dans les deux cas, le microcrédit concerne le même type de population en difficulté, exclue du système financier et soumise à un phénomène de paupérisation, mais quand la GB finance des activités productives, le MDP participe en partie à l'action et l'aide sociale. Cette différence majeure est tout aussi fondamentale que les éléments qui rapprochent les deux institutions.

Au total, deux finalités différentes caractérisent ces deux formes de microcrédit. Le MDP s'inscrit dans une logique d'aide individuel pour une population soumise aux précarités de la vie économique et sociale, quand la GB introduit une logique entrepreneuriale. Le microcrédit entrepreneurial semble dominer au Sud, il introduit une logique d'« entreprise » et donc de la production. Le microcrédit entrepreneurial est soumis à une logique marchande plus forte. Dans ce cas, les normes classiques bancaires et économiques sont appliquées, le coût du crédit peut être élevé, la population cible est une population pauvre, potentiellement solvable, mais sélectionnée et encadrée, ce qui n'est pas le cas au MDP. Ce type de microcrédit ne semble pas véritablement correspondre à une forme d'innovation sociale, car l'aspect rentabilité prend une place importante, délaissant en partie un rôle social et/ou sociétal. Derrière le microcrédit entrepreneurial se cache la volonté de lutter contre la pauvreté par la participation à la production. La question de l'efficacité du microcrédit entrepreneurial n'est pas formellement établie, il existe trop peu de regard critique sur la microfinance et trop peu d'étude venant réellement établir un lien entre elle et la lutte contre la pauvreté [Fouillet, 2007]. Car, il existe deux confusions, (1) d'abord entre lutte contre la pauvreté et inclusion financière, les institutions bancaires sont responsables de l'exclusion financière, elles devraient donc agir pour limiter les conséquences sociales négatives du surendettement. Cependant, « *si les institutions financières ont une responsabilité en matière d'inclusion financière, elles n'ont pas de responsabilité plus forte que les autres institutions en général en matière de lutte contre les exclusions en général et contre la pauvreté en particulier* » [Fouillet, 2007, p. 331]. Ensuite, (2) la seconde tient sur le statut des acteurs, il en existe une multitude : public ou non, commercial ou non, association ou non... cette pluralité n'est pas en soi critiquable, c'est plutôt le fait que certains acteurs, sous couvert de lutte contre la pauvreté, se transforment en nouveaux usuriers. Un mythe est entretenu par les défenseurs du microcrédit, celui du « pauvre entrepreneur ». Ainsi, la conviction est la suivante, « *il suffirait de doter en capital les pauvres par le biais du microcrédit pour développer leur potentiel entrepreneurial* » [Fouillet, 2007, p. 333]. Mais il semble que le pauvre, dans les pays en voie de développement, ait déjà accès à des sources et revenus financiers (tontine, famille...). L'apport du microcrédit offre une meilleure gestion des revenus, il les stabilise, assure les petites activités, mais dans les faits, il est trop peu un outil de lutte contre la pauvreté. Ce qui

manque réellement, et qui fait que le « pauvre entrepreneur » est un mythe, c'est le fait qu'il a besoin de compétences pour l'accès à un marché solvable et à une demande solvable, mais « *imaginer que le marché puisse s'étendre à l'infini grâce à une demande globale induite par les microprêts est tout aussi utopique [...] la faible contribution du microcrédit à des investissements productifs additionnels et cette fuite des revenus hors des économies locales expliquent aussi pourquoi le microcrédit peut conduire au surendettement dès lors que les revenus attendus ne sont pas créés par la dépense* » [Fouillet, 2007, p. 334]. L'entrepreneuriat repose sur l'investissement et les prises de risques, or, Fouillet [2007] souligne que l'usage fait des microprêts sert avant tout à répondre aux dépenses d'urgence, comme la santé ou l'alimentation. Ainsi, aucune création de richesse ou de revenu n'en découle²⁰. Le Bangladesh par exemple, pays le plus en 'avance' sur le microcrédit, n'a pas engagé de processus de développement, le taux de pauvreté est de 36% en 2000, le même taux qu'en 1992. Ce constat se retrouve aussi en Bolivie. Mais surtout, « *faute d'accroître de façon sensible les revenus des plus pauvres, le microcrédit peut conduire à leur surendettement et créer plus de drames que d'espoirs parmi les plus démunis* ». [Fouillet, 2007 p. 337]. A contrario, si le microcrédit social n'est pas un véritable instrument de lutte contre la pauvreté, il permet de stabiliser les revenus et de favoriser l'inclusion dans la société par la monnaie. Le microcrédit social, ou dans certains cas la finance sociale, n'a pas cette vocation spécifiquement entrepreneuriale. Entre ces deux formes de microcrédit, qui portent des objectifs et des modalités différentes, il faut souligner que les deux tentent d'intégrer une population à la limite de l'exclusion sociale, économique et bancaire. C'est le cas du prêt sur gages qui, depuis plus de 550 ans, apporte à une population pauvre les moyens à la fois de sortir de difficultés financières temporaires, et d'agir comme filet de sécurité ou comme prêteur en dernier ressort. C'est aussi le cas de microcrédit personnel issu d'organismes sociaux, solidaires, ou des types de microcrédit à la consommation informelle, comme les ardoises, pratiques courantes jusque dans les années 1970. Le microcrédit entrepreneurial est soumis à une logique marchande plus forte, contrairement au microcrédit social qui est plus encadré.

CONCLUSION

Le microcrédit social au Sud se développe sous l'effet conjugué du développement économique, qui modifie les structures sociales, et du processus de financiarisation des rapports sociaux. L'observation historique de la situation des MDP y ressemble fortement, cependant il ne faut pas nier certaines spécificités du microcrédit au Sud dans son organisation et dans les populations secourues. En effet, il concerne principalement les exclus bancaires et financiers dans une économie fortement sclérosée entre une sphère moderne et capitaliste et une sphère traditionnelle en forte mutation. Ce type de microcrédit concerne une population pauvre qui souhaite mener une activité productive et rémunératrice. Le MDP, quant à lui, offre véritablement une réponse économique aux problèmes sociaux. A l'origine, il doit concurrencer les usuriers en apportant des prêts de faible intérêt principalement dans les zones qui connaissent un développement économique nouveau autour des centres urbains.

Le développement de la GB ne saurait s'écarter de son ancêtre le MDP. Les pays en voie de développement sont eux aussi dans cette situation de « modernité » économique qui agit sur les structures sociales. Le microcrédit, dans les pays du Sud, répond aux mêmes préoccupations et objectifs que les MDP au XIXe siècle, deux époques différentes mais deux époques caractérisées par l'individualisation des problèmes sociaux. Le microcrédit au Sud comme au Nord trouve sa filiation dans les mutations économiques et sociales, le microcrédit est une réponse économique aux problèmes sociaux de son époque, la lutte contre le paupérisme au XIXe siècle, la lutte contre l'exclusion bancaire et financière actuellement, deux situations qui trouvent leurs origines dans l'évolution même des structures économiques et sociales.

²⁰ Le besoin des populations s'apparente aux besoins des populations clientes du MDP.

REFERENCES

- Azoulay G. [2002], **Les théories du développement : du rattrapage des retards à l'explosion des inégalités**, Presses Universitaires de Rennes, Rennes.
- Baumann E. *et al.* [2008], *L'argent des anthropologues, la monnaie des économistes*, Paris, L'Harmattan.
- Beaujard P. *et al.* (dir.) [2009], *Histoire globale, mondialisation et capitalisme*, Paris, La Découverte.
- Berr E., Harribey J-M [2006], **Le développement en question(s)**, Presses Universitaires de Bordeaux, Bordeaux.
- Blanc J. [2009], *Usages de l'argent et pratiques monétaires*, in Steiner P. et Vatin F., *Traité de sociologie économique*, Paris, PUF, Quadriges.
- Blaize A. [1843], *Des Monts de piété et banques de prêts sur nantissement*, Pagnerre éditeur, Paris.
- Bouchard C. [1999], *Recherches en sciences humaines et sociales et innovations sociales. Contribution à une politique de l'immatériel*, CQRS, Québec, Groupe de travail sur l'innovation sociale.
- Borderie A. [1999], *Le Crédit municipal de Lille, quatre siècles de tradition bancaire et sociale*, Collection le Crédit municipal de Lille, Lille.
- Braudel F. [2008], **La dynamique du capitalisme**, Flammarion, Paris.
- Cusin F. [2002], Les figures du client bancaire et ses relations paradoxales à la banque, Entre confiance, méfiance et défiance, *Sciences de la société*, n° 56, mai 2002, p. 115-131.
- Demoustier D. [2001], **L'économie sociale et solidaire**, Syros, Paris.
- Fontaine L. [2008], **L'économie morale, pauvreté, crédit et confiance dans l'Europe préindustrielle**, NRF essais, Gallimard.
- Fouillet C. *et alii* [2007], Le microcrédit au péril du néolibéralisme et de marchands d'illusions. Manifeste pour une inclusion financière socialement responsable, *Revue du MAUSS*, 2007/1, n°29, p. 329-350.
- Garrabé M. *et al.* [2001], **L'identité de l'économie sociale et de l'économie solidaire**, *RECMA*, N°280, 2001, p. 12 à 36.
- Gide C. [2007], **La solidarité, Les œuvres de Charles Gide**, volume XI, L'harmattan, Paris.
- Glémain P. [2008], *Epargnants solidaires, une analyse économique de la finance solidaire en France et en Europe*, PUR, Rennes.
- Labie M. [2004], Microfinance : un état des lieux, *Mondes en développement*, vol. 32-2004/2-N°126, p. 9-23.
- Lazarus J. [2012], *L'épreuve de l'argent, banques, banquiers, clients*, Calmann-Levy, Paris.
- Lazuech G., Moulévrier P. [2008], *Les usages sociaux de l'argent les « démunis » ont-ils quelque chose à nous apprendre*, in Baumann E. *et al.* [2008], *L'argent des anthropologues, la monnaie des économistes*, Paris, L'Harmattan.
- Le Goff J. [2001], **Marchands et banquiers au Moyen Age**, PUF, Paris.
- Lequinat L. [1892], *Notice sur le Mont de Piété de Bordeaux*, Gounouilhou éditeurs, Bordeaux.
- Marec Y. [1983], **Le « clou » rouennais, des origines à nos jours (1778-1982), du Mont de Piété au Crédit municipal, contribution à l'histoire de la pauvreté en province**, Éditions du Petit Normand, Rouen.

- Mauss M. [1969], *Les origines de la monnaie*, Œuvres, tome 2, Minuit, Paris.
- Maystadt J-F [2004], **Microfinance au Nord : un effet de mode importé du Sud ? Mondes en développement**, 2004/2, n°126, p. 69-82.
- Norel P. [2009], **L'histoire économique globale**, Le Seuil, Paris.
- Orléan A. [2009], *La sociologie économique de la monnaie*, in Steiner P., Vatin F. [2009], *Traité de sociologie économique*, PUF, Paris.
- Pastureau G. [2013], *De l'usage social aux pratiques marchandes de l'argent, une brève histoire du microcrédit social*, Cahiers du GREThA, N°2013-14, avril 2013.
- Pastureau G. [2011], Le Mont-de-Piété en France : une réponse économique aux problèmes sociaux de son époque (1462-1919), *Revue d'histoire de la protection sociale*, n°4, décembre 2011, p.26-39.
- Polanyi K. [1983], **La grande transformation**, NRF, Gallimard, Paris,
- Servet J-M. [2012], *Les monnaies du lien*, Lyon, PUL.
- Servet J-M [2006], **Banquiers aux pieds nus**, la microfinance, Odile Jacob, Paris.
- Servet J-M [2004], **Exclusion et liens financiers**, rapport du centre Walras 2003, Economica, Paris.
- Servet J-M. [2000], « L'exclusion, un paradoxe de la finance », *Revue d'économie financière*, n°58, 2000/3, p.17-28.
- Servet J-M [sous la direction] [1999], **Exclusion et liens financiers**, rapport du centre Walras Economica, Paris.
- Servet J-M [1993], L'institution monétaire de la société Chez Polanyi, *Revue Economique* (44), 6, novembre 1993, p. 1127-1149.
- Soulama S. [2005], **Microfinance, pauvreté et développement**, AUF, éditions des archives contemporaines, Paris.
- Steiner P. [2007], Karl Polanyi, Viviana Zelizer et la relation marchés-sociétés, *Revue du MAUSS*, 2007/1, n°29, p. 257-280.
- Steiner P., Vatin F. [2009], *Traité de sociologie économique*, PUF, Paris.
- Vanlaer M. [1895], *Les Monts-de-Piété en France*, Paris, Guillaumin.
- Wallerstein I. [1980], *Capitalisme et économie-monde*, Paris, Flammarion.
- Weber M. [1920], *Les origines des Monts-de-Piété*, Strasbourg, Rixhem.
- Weber M. [2008], *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Flammarion.
- Weber M. [2006], *Sociologie de la religion, économie et société*, Flammarion, Paris.
- Yunus M. [2011], **Pour une économie plus humaine**, JC Lattès, Paris.
- Yunus M. [2008], **Vers un nouveau capitalisme**, JC Lattès, Paris.
- Zelizer V. [2005], *La signification sociale de l'argent*, Le Seuil, Paris.

Cahiers du GREThA

Working papers of GREThA

GREThA UMR CNRS 5113

Université Montesquieu Bordeaux IV
Avenue Léon Duguit
33608 PESSAC - FRANCE
Tel : +33 (0)5.56.84.25.75
Fax : +33 (0)5.56.84.86.47

<http://gretha.u-bordeaux4.fr/>

Cahiers du GREThA (derniers numéros – last issues)

- 2013-05 : OUEDRAOGO Boukary, HASSANE Mamoudou *Co-intégration et causalité entre PIB, emploi et consommation d'énergie: évidence empirique sur les pays de l'UEMOA*
- 2013-06 : MABROUK Fatma, *À la recherche d'une typologie des migrants de retour :le cas des pays du Maghreb*
- 2013-07 : LASKOWSKI Natacha, *Optimal allocation of wetlands: Study on conflict between agriculture and fishery*
- 2013-08 : OUEDRAOGO Boukary, *Acceptation et usages éducatifs des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) par les professeurs de l'Université de Ouagadougou (Burkina Faso) : une application du modèle TUAUT*
- 2013-09 : FRIGANT Vincent, *Une comparaison de l'internationalisation des chaînes d'approvisionnement automobiles allemande et française*
- 2013-10 : MOYES Patrick, *Rearrangements and Sequential Rank Order Dominance*
- 2013-11 : BECUWE Stéphane, BLANCHETON Bertrand, *La place du vin dans les échanges internationaux de la France pendant la première mondialisation*
- 2013-12 : LAVIGNE Stéphanie, NICET-CHENAF Dalila, DUPUY Claude, *Where do "impatient" mutual funds invest? A special attraction for large proximate markets and companies with strategic investors*
- 2013-13 : CARAYOL Nicolas, STERZI Valerio, *Signaling and the Ownership of Academic Patents*
- 2013-14 : PASTUREAU Guillaume, *De l'usage social aux pratiques marchandes de l'argent. Une brève histoire des origines du microcrédit social*
- 2013-15 : CHARLES Léo, *Why did Switzerland succeed? An analysis of Swiss specializations (1885-1905)*
- 2013-16 : PASTUREAU Guillaume, *Du Mont-de-Piété à la Grameen Bank : la finance sociale à travers le temps et l'espace. Essai sur une cohérence institutionnelle et une diversité des pratiques*

La coordination scientifique des Cahiers du GREThA est assurée par Sylvie FERRARI et Vincent FRIGANT. La mise en page est assurée par Anne-Laure MERLETTE.